

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 5 juillet 2019 à Rodez

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 5 juillet 2019		
	Comité départemental de badminton de l'Aveyron	Rédacteur : Xavier ARMENGAUD Date d'émission : 8 juillet 2019
	<u>Adresse de gestion :</u> Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ	
	<u>Siège :</u> CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU	
	<u>Contacts :</u> 06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/	

L'an deux mille dix neuf, le cinq juillet, à 18 heures 00, le Conseil d'Administration du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réuni, dans les bureaux du Comité, rue Vieussens à Rodez, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION							
QUALITES	NOMS	Téléphone	Fax	Mail	PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
Président	ARMENGAUD Xavier				X		
Trésorier	GEMARIN Anthony				X		
Secrétaire général	COMBES Matthieu					X	
Membre	ARMAND Caroline					X	
Membre	BELLEC Agnès					X	
Membre	JAUGEY Frédéric				X		
Membre	LAGARDERE Sébastien				X		
Membre	LAMBIN Florian				X		
Membre	MARION Christophe				X		
Membre	NOUVIALE Emmanuel				X		
Membre							
Membre							

C : Courrier - F : Fax - E : e-mail

Liste de diffusion :

- Membres du Conseil d'Administration
- Président(e)s des associations membres

Annexe(s) :

- Calendrier V1

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 5 juillet 2019 à Rodez
Date de la convocation : 14 juin 2019 Ordre du jour : • Positionnement accompagnement Ligue • Logo • Calage du calendrier du Comité • Point compétitions • Perspectives stages • Formations réalisées • Constitution de sous-commissions (subventions, promotion)

1 - POSITIONNEMENT ACCOMPAGNEMENT LIGUE

La Ligue Occitanie met en place une stratégie d'accompagnement des Comités pour développer leur structuration. A cet effet, une réunion s'est tenue le 4 juin avec François DURIER (Coordonnateur Equipe Technique Régionale), Nicolas GALTHIER (Conseiller Technique National) et 6 membres du Comité (Agnès, Frédéric, Christophe, Sébastien, Xavier) :

- Premier temps – Etat des lieux du Comité :
 - point organisation et fonctionnement du Comité
 - point emploi agent de développement :
 - pas d'entraînement ni de coaching mais de l'encadrement
 - modalités de suivi du poste et des activités
- Second temps – Présentation du dispositif d'accompagnement de la Ligue :
 - La ligue accompagnera les comités sur deux thématiques. La formation qui est une thématique choisie par la Ligue et une autre thématique au choix du Comité.
 - pistes évoquées pour leur accompagnement :
 - mise à disposition personnel Ligue, financement d'actions type préformation départementale,
 - dans tous les cas, il convient de définir un nombre d'heures avec des actions structurantes,
 - montant évoqué de l'ordre de 2500 € par an.

Afin de traiter la thématique définie par la Ligue (la formation), il est proposé :

- de recenser annuellement les demandes de formation fédérale sur le territoire départemental,
- de sensibiliser les représentants des Clubs lors des rencontres aux formations fédérales,
- d'organiser des préformations (encadrement, coaching, officiels techniques,...).

Le Conseil d'Administration doit se positionner sur la thématique que le Comité souhaite traiter.

Suite aux échanges et aux débats, le Conseil d'Administration décide de mettre en place un dispositif « Accompagnement Comité », déclinaison locale de l' « Accompagnement Ligue ».

Ce dispositif pluriannuel se traduira par :

- la rencontre des Présidents et représentants des Clubs du Comité,
- un état des lieux de chaque Club affiliés (fonctionnement, besoins, ...),
- la définition d'actions structurantes que l'agent de développement du Comité mènera au sein de chaque club ou des bassins de pratique.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 5 juillet 2019 à Rodez

Les Clubs pourront ainsi choisir les actions que le Comité mènera dans le cadre de l'Accompagnement des territoires de la Ligue. A la demande des membres du Conseil d'Administration, les actions proposées ne doivent pas se limiter à une seule thématique, ceci par soucis de répondre à la diversité des attentes :

- aide au développement des clubs,
- aide à l'animation du territoire.

Le Conseil d'Administration valide la mise en place de l'Accompagnement Comité et demande à l'agent de développement de formaliser le dispositif (quel niveau d'accompagnement de la Ligue). Les premières rencontres avec les Clubs seront programmées dès l'été 2019, afin que les actions structurantes soient mises en œuvre le plus tôt possible.

2 - LOGO

Résultat du dépouillement des votes :

- 184 votes :
 - Logo 20 => 44 voies (24 %)
 - Logo 13 => 34 voies (18 %)
 - Logo 21 => 21 voies (11 %)
 - Logo 12 => 14 voies (8 %)

Les membres du CA conviennent qu'aucune proposition ne peut être prise en l'état. Il est convenu que le nouveau logo devra :

- Reprendre le contour géographique du département de manière « épurée »,
- Afficher un volant « moderne » qui puisse être décliné sous tout format,
- Introduire un signe de dynamisme au moyen d'une ellipse ou virgule,
- Etre aux couleurs du département de l'Aveyron (Rouge et Or)

Concernant le panier gourmand, il est proposé de le remettre au créateur du logo 20 ; toutefois et compte tenu des doutes quant à la probité du scrutin une action de sensibilisation à la citoyenneté des jeunes de l'école de badminton du Monastère sera organisée.

3 - CALAGE CALENDRIER DU COMITE

Le calendrier du Comité (V1) est annexé au présent compte rendu.

Les dates des réunions du CA et de l'AG du Comité sont d'ores et déjà définies.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 5 juillet 2019 à Rodez

4 - POINT COMPETITIONS

- Championnat Aveyron 2018/19 – 11/12 mai 2019 au Monastère :
 - 74 participants
 - environ 550 € de bénéfices pour le Comité
 - le Comité doit communiquer davantage en amont de l'organisation (date, public,...) ; des retours ont été faits lors de l'organisation « On a connu la date trop tard », ou encore « On croyait que ce n'était pas ouvert à tout le monde » ; mais également au moment de la compétition sur les bonnes pratiques mises en œuvre (limitation des déchets, fournisseurs locaux) « C'est très bien mais on ne savait pas ».
- Interclubs départementaux, dernière journée le 7 avril 2019 à Villefranche
 - SOM gagne la D1 et accède aux Interclubs Régionaux R3
- TDJ :
 - Bonnes affluences
 - Renforcement du niveau se traduisant par une augmentation des points attribués
 - Attire des jeunes des départements limitrophes
- Collectif du 2 juin à Sébazac :
 - Revue globale d'effectif
 - Minibads et poussins le matin (3 jeunes seulement)
 - Poussins (niveau régional) à Juniors l'après-midi (18 jeunes)

5 - PERSPECTIVES STAGES

- Stages été 2019 :
 - 1^{ère} semaine complète
 - 2^{ème} semaine annulée par manque d'inscription ; les 2 inscrits ont été reversés au stage de la première semaine
 - La communication du stage doit être reprise en main

Le Conseil d'Administration valide la prise en charge de 30 € sur le coût des stages des jeunes licenciés du Comité.

- Collectifs adultes :
 - 7 ou 8 septembre, 21 ou 22 septembre
 - Pont-de-Salars ou Fontanges ou Sébazac ou autres
 - Format collectif adultes en continuité des collectifs jeunes :
 - Regroupement des équipes régionales et des meilleures départementales

Le Conseil d'Administration valide la mise en place de collectifs adultes ; les lieux et dates doivent être calés au plus tôt.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 5 juillet 2019 à Rodez

6 - FORMATIONS REALISEES

- Développement nouveaux clubs 27 et 28 juin 2019

Dans le cadre de la création d'un réseau des agents de développement entre les salariés des comités et la Ligue Occitanie, Emmanuel NOUVIALE a participé à une formation « agents de développement » notamment axé sur la méthodologie de créations de club ou sur la fidélisation des licenciés.

Cette fin de saison, des données/statistiques sur les clubs seront partagées entre les agents de développement pour trouver des moyens d'augmenter le nombre de clubs et de licenciés.

Il sera donc important de réaliser un état des lieux (lieux de pratique, organisation interne, créneaux, stats,...) de chaque Club affiliés et non affiliés afin d'avoir une cartographie des lieux de pratique du territoire.

Des réflexions sur l'animation des différents bassins de pratique ou des clubs suite à cet état des lieux sont également à mener en commun afin de maximiser la fidélisation des licenciés et permettre la définition d'actions structurantes que l'agent de développement du Comité mènera au sein des clubs ou bassins.

- Référent équipement 29 juin 2019

Une formation « recensement des équipements sportifs » a été organisée à la Ligue, regroupant tous les salariés des Comités. Des gymnases restant encore à être enregistrés, les Comités doivent continuer la description précise de ces lieux de pratique.

7 - CONSTITUTION DE SOUS-COMMISSIONS

- Subventions => pas de candidat au sein du CA
- Promotion => pas de candidat au sein du CA

8 - QUESTIONS DIVERSES

- L'appel à projets « Sport et handicap » avec le CD12 arrivait à son terme fin juin 2019 ; les démarches de clôture du dossier ont été réalisées :
 - Rencontre des représentants du service des Sports du CD12 (M. BRU – Directeur & M. RIGAL – Chargé d'opération)
 - Etablissement des documents demandés (rapport d'activités, bilan financier)
- Stages collectifs jeunes régionaux

Le Conseil d'Administration valide la prise en charge de 15 € par jour de stage effectué par joueur sélectionné.

- Présentation du pré-bilan financier de la saison 2018/2019 :
 - La saison 2018/2019 va se solder par un excédent d'environ 13 000 € (appel à projet, organisation des championnats d'Europe) ; portant ainsi le niveau de la trésorerie à plus de 45 000 €

Le Conseil d'Administration valide le principe d'utilisation de la trésorerie à disposition afin d'augmenter les actions de développement du Comité (augmentation ponctuelle du quota d'heures de l'agent de développement) lors des prochaines saisons.

Ce choix pourra se traduire pas des déficits financiers lors des prochaines saisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.